

Mouvement social et lutte des femmes Social Movements and Women's Struggle

Diane LAMOUREUX

Volume 13, numéro 2, octobre 1981

Les femmes dans la sociologie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001407ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001407ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

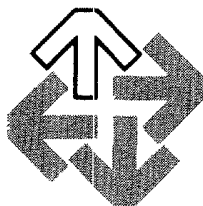
Citer cet article

LAMOUREUX, D. (1981). Mouvement social et lutte des femmes. *Sociologie et sociétés*, 13(2), 131–138. <https://doi.org/10.7202/001407ar>

Résumé de l'article

En quoi la sociologie des mouvements sociaux permet-elle d'analyser le mouvement des femmes? À partir d'une réflexion sur les problématiques développées par Manuel Castells et surtout Alain Touraine, cet article tente de cerner à la fois la notion de mouvement social et de l'appliquer à la réalité du mouvement féministe. Mais l'interrogation s'élargit au rapport qu'entretient la sociologie, et plus particulièrement la sociologie des mouvements sociaux, avec les luttes sociales. La sociologie se nourrit-elle des luttes sociales ou permet-elle d'en approfondir le contenu? Peut-on codifier les pratiques sociales sans les occulter, du moins en partie?

Mouvement social et lutte des femmes



DIANE LAMOUREUX

Le développement des luttes autour de la question de l'avortement à partir de 1977 ou encore la formation de regroupements contre la violence faite aux femmes disposant d'un pouvoir de mobilisation non négligeable ont soudainement posé comme une évidence l'existence d'un courant féministe au Québec. Et on a pu commencer à voir le développement d'études sociologiques sur le mouvement des femmes, tout comme auparavant le mouvement ouvrier, les groupes populaires ou la question nationale étaient passés au crible du regard sociologique.

Cette « réintégration » des femmes dans le champ scientifique n'est pas sans soulever quelques questionnements. Si plusieurs études ont abordé la question du rapport des femmes, comme groupe social, au travail, à la santé, à l'éducation, celles portant sur le mouvement des femmes ont été beaucoup plus rares, plus encore si l'on prend comme critère l'admission de l'existence d'une « politique féministe ».

Dans cet article, je me propose d'examiner les outils conceptuels qui peuvent servir à l'analyse du mouvement des femmes, plus précisément la sociologie des mouvements sociaux. Ceci me permettra de poser quelques problèmes reliés à la conception du mouvement des femmes comme mouvement social d'une part, et au rapport entre la sociologie des mouvements sociaux et les luttes sociales concrètes. Il s'agira donc d'une réflexion sur la sociologie à partir du mouvement des femmes plutôt que d'une analyse du mouvement comme telle.

1. À LA RECHERCHE DU MOUVEMENT SOCIAL

On a vu au cours des dernières années se multiplier les terrains de lutte. Au Québec, en particulier, les «groupes populaires» ont joué un rôle non négligeable dans la dynamique socio-politique contemporaine posant souvent des questions que le mouvement ouvrier et les groupes de gauche avaient tendance à occulter. Les luttes autour du cadre de vie allaient prendre une importance décisive que l'analyse de la contradiction capital-travail permettait difficilement de saisir.

Loin de moi l'idée de nier que l'on puisse resituer la question des femmes ou les luttes urbaines à l'intérieur de la problématique marxiste. Reste à savoir toutefois, si le marxisme constitue toujours le mode le plus adéquat d'aborder ces questions ou s'il faut plutôt chercher dans un autre cadre d'analyse un mode privilégié de reconstitution des nouvelles luttes sociales. La notion de mouvement social semble à cet égard susceptible de permettre de surmonter certaines impasses de la problématique marxiste et de développer une conception du changement social qui délaisse l'ouvrière féministe.

La sociologie des mouvements sociaux a d'abord été abordée par Castells qui tentait d'enrichir la problématique marxiste :

Son projet vise au départ à faire le lien entre les contradictions structurelles et la forme des mobilisations et des luttes sociales qui les matérialisent. Cela se traduit, du moins au niveau d'une première étape qu'il (Castells) caractérise d'exploratrice, par la définition d'une série de catégories de classification qui doivent rendre compte des processus de lutte. Ces catégories sont construites à partir des notions d'enjeu, de base sociale, d'organisation, de force sociale, d'adversaire, de revendication, d'action et d'effets urbains et politiques auxquels on ajoutera par la suite les effets idéologiques. À partir de ces notions, on peut ainsi isoler les diverses composantes d'un processus de lutte que l'on analyse, dans un deuxième temps, en tenant compte à la fois des facteurs externes : contexte, contradictions, et des facteurs internes : lien entre enjeu, type d'organisation, intensité de la mobilisation et nature des effets produits relatifs aux processus de mobilisation¹.

Toutefois, l'analyse de Castells ne prétend s'appliquer qu'aux luttes urbaines sur la question du cadre de vie. Ce cadre de vie est d'ailleurs envisagé dans une perspective relativement économiciste qui limite la portée de ses analyses aux contradictions liées au processus de socialisation de la consommation collective et à l'intervention de l'État dans ce processus. Dès lors il s'agit pour Manuel Castells et son équipe de recherche de définir les paramètres d'une nouvelle alliance de classes, autour de la classe ouvrière, qui serait porteuse du changement social.

Aussi retrouve-t-on dans les réflexions autour des luttes urbaines une tentative de cerner le processus de constitution d'un nouveau bloc historique-révolutionnaire. Il ne s'agit pas tant pour lui de percevoir la dynamique interne de ces nouveaux mouvements sociaux que de montrer en quoi ils constituent de nouveaux fronts de lutte anticapitaliste pouvant être instrumentalisés par un projet de transformation sociale issu du mouvement ouvrier. Le champ d'exploration est donc celui de la société civile qui résiste aux invasions de l'omniprésent « capitalisme monopoliste d'État ».

Le retour à Castells est important si l'on veut être mieux à même de saisir l'évolution de la pensée d'Alain Touraine en ce qui concerne les divers mouvements sociaux. Non pas qu'on puisse établir un cheminement linéaire entre les deux perspectives, mais plutôt parce que Castells a tenté de développer une telle explication des nouvelles luttes sociales dans un cadre d'analyse marxiste et qu'il s'est heurté à certaines impasses alors que Touraine tentera d'opérer un dépassement de la problématique marxiste substituant aux antagonismes bourgeoisie/prolétariat de la société industrielle une analyse de classe de la « société programmée » où l'enjeu majeur devient le contrôle de l'historicité.

1. Pierre Hamel et Jean-François Léonard, *les Organisations populaires, l'État et la démocratie*, p. 110.

Touraine, comme Castells, se situe essentiellement sur le terrain de la société civile conçue comme un terrain tout à fait différent de celui de l'État, sans qu'il soit véritablement possible dans son cadre d'analyse de voir les mécanismes de passage d'un terrain à l'autre. Par ailleurs, alors que Castells oscillait fréquemment entre lutte sociale et mouvement social, Touraine accorde à ce dernier terme une dimension beaucoup plus théorique. «Le mouvement social est la conduite collective organisée d'un secteur de classe luttant contre son adversaire de classe pour la direction sociale de l'historicité dans une collectivité concrète².»

Nous retrouvons dans cette définition les éléments essentiels du système tourainien. D'une part, l'existence d'un mouvement social est liée à une prise de conscience des acteurs sociaux non seulement de leur spécificité, (principe d'identité) mais également de leur insertion dans une situation conflictuelle (principe d'opposition), ce qui implique un champ d'existence commun aux deux adversaires en conflit (principe de totalité). D'autre part, se trouve posée la distinction entre lutte sociale et mouvement social ce qui permet à son tour de saisir le mouvement social comme une totalité dynamique caractérisée par une fragmentation des diverses luttes.

Cette définition de base est précisée plus tard en trois éléments. Premièrement, les conduites conflictuelles sont culturellement orientées et ne constituent pas une manifestation des contradictions objectives du système, ce qui entre dans la problématique de la production de la société par elle-même. Deuxièmement, l'action du mouvement social n'est pas orientée vers l'État, c'est-à-dire vers le changement institutionnel mais demeure sur le terrain des rapports sociaux. Enfin, le mouvement social puisqu'il n'est pas issu des contradictions objectives d'une société ne se pose pas en créateur d'une société plus moderne, ne préconise pas un dépassement de l'ordre des choses existant mais se situe plutôt sur le terrain de l'alternative.

La catégorie de mouvement social revêt une importance fondamentale chez Touraine et elle se situe dans le cadre d'une compréhension de la société en tant que système d'action historique. Le mouvement social est la forme privilégiée, du plus haut niveau possible, que prennent les affrontements de classe dans la société programmée.

Les nouveaux mouvements sociaux, toujours mêlés à des révoltes ou à des résistances dont la nature est bien différente, se situent aujourd'hui par rapport aux organisations ouvrières comme le mouvement ouvrier lui-même se plaçait au XIX^e siècle par rapport aux partis politiques. Avec pourtant une grande différence. Dans la société industrielle, le champ de la lutte des classes restait subordonné. De même que l'investissement se plaçait seulement au niveau de l'organisation du travail et n'atteignait pas les forces de production qui restaient au-delà des rapports sociaux, tellement au-delà qu'elles décidaient de leur légitimité, de même les luttes des travailleurs restaient dominées par les intellectuels, révolutionnaires ou non, interprètes du sens de l'histoire et donc par les partis politiques. Au contraire, pour la première fois dans les sociétés qu'il faut nommer programmées et qui succèdent logiquement aux sociétés industrielles, les mouvements sociaux n'ont plus aucun besoin d'être subordonnés à des forces politiques, intellectuelles ou morales, extérieures à eux. Ils peuvent et doivent s'autogérer puisqu'ils mettent directement en cause les fins et non plus seulement les moyens de la production sociale³.

Le projet de Touraine sera ainsi d'examiner comment les luttes sociales se transformeront ou pas en mouvement social. Il posera donc quatre conditions d'existence du mouvement social. D'abord les luttes doivent être menées par les acteurs concernés ce qui va dans le sens de la production de la société par elle-même. Ensuite il faut qu'elles soient organisées concrètement, c'est-à-dire qu'elles s'articulent dans une pratique sociale plutôt que dans un courant d'idée. Elles doivent de plus se définir un ad-

2. Alain Touraine, *la Voix et le regard*, p. 104.

3. Alain Touraine et Michel Wieviorka, «Mouvement ouvrier et nouveaux mouvements sociaux», dans *Crise et avenir de la classe ouvrière*, p. 59.

versaire précis même si celui-ci peut faire référence à une forme abstraite comme l'État. Enfin, il ne peut s'agir de lutte sur des enjeux limités, immédiats, à la manière de ceux des groupes de pression; les enjeux doivent porter sur l'organisation sociale dans son ensemble.

Cette conception du mouvement social peut s'avérer fort utile en ce qui concerne l'analyse du mouvement des femmes, car elle permet de saisir la dynamique propre dans laquelle il s'insère, sans en référer constamment au rapport entre la lutte des femmes et la lutte des classes. Ceci nous permet de saisir le mouvement pour ce qu'il est et ainsi d'approfondir à la fois une compréhension de la nature de l'oppression des femmes et par conséquent des enjeux sociétaux que met en lumière le mouvement des femmes, de même que les modes particuliers de développement des luttes des femmes. Le problème avec la problématique de Touraine ne nous semble pas résider dans sa définition des mouvements sociaux, mais plutôt dans ses tentatives de les découvrir au moyen de « l'intervention sociologique » dont nous parlerons dans la troisième partie de cet article.

2. LE MOUVEMENT DES FEMMES COMME MOUVEMENT SOCIAL

Dans cette partie de l'analyse, il ne s'agit pas tant d'opérer une analyse précise du mouvement des femmes comme mouvement social en choisissant de l'illustrer par des exemples québécois que de dégager quelques pistes de réflexion. De fait il faudrait plutôt parler de cerner quelques problématiques, comme celles de l'autonomie et de la nature du mouvement pour examiner ensuite quels sont les enjeux qui sont soulevés par le féminisme comme conception du monde.

Et d'abord que faut-il entendre par mouvement des femmes? On peut sans difficulté identifier trois réponses possibles: le courant émancipateur, le courant institutionnel et le courant radical. Le courant émancipateur, de loin le plus important, pourrait lui-même être décomposé en trois éléments: les organisations de femmes qui font de l'obtention de l'égalité de droit l'axe essentiel de leurs pratiques; les organisations mixtes s'inspirant peu ou prou du marxisme et qui relient la problématique de l'égalité des femmes à celle de l'accession au pouvoir politique et économique d'une nouvelle classe sociale, la classe ouvrière; toutes les femmes qui, chacune dans sa maison, tentent d'imposer un nouveau rapport de force dans des relations qui demeurent perçues comme privées.

Le courant institutionnel tire son existence du courant émancipateur en ce sens qu'il instrumentalise son action et formalise l'action du courant émancipateur dans une pratique de groupe de pression auprès du pouvoir. Il s'agit en fait pour ce courant de définir un nouveau mode de relation entre hommes et femmes, puisque la structure familiale traditionnelle craque de toute part, tout en évitant de se poser la question de la nature de l'oppression des femmes. Le problème majeur de ce courant, c'est qu'il tire sa légitimité et ses moyens d'intervention de sa relation à l'État et qu'il agit de fait comme médiateur entre l'appareil d'État et la révolte des femmes. En ce qui concerne ces deux courants, je serais portée à être d'accord avec l'évaluation qu'effectue Touraine, sans qu'on puisse étendre sa réflexion au troisième courant.

Le mouvement qui se forme contre la soumission des femmes parle justement de lutte pour la libération ou pour l'égalité. N'est-ce pas la définition d'une action modernisatrice qui reste indéterminée quant à son sens dans la société présente? Le succès d'un tel mouvement, en faisant entrer de nouveaux et vastes domaines dans la « vie publique » en étendant l'aire du contrôle social organisé, peut profiter à la nouvelle classe dirigeante, par exemple en ouvrant de nouveaux marchés ou en suscitant une nouvelle « moralité », capable de lutter efficacement contre les éléments subversifs introduits dans la lutte libératrice, mais peut aider aussi à la

formation de nouveaux mouvements sociaux populaires dressés contre cette avance des forces conservatrices modernisées⁴.

Ainsi une approche du mouvement des femmes comme mouvement social devrait faire du courant radical l'objet privilégié de son analyse. Contrairement aux courants émancipateurs et institutionnels, le courant radical part du postulat que l'antagonisme premier se situant entre hommes et femmes, il ne s'agit pas tant de conquérir des droits que de définir un nouveau type de socialité où les schèmes d'intégration ne seront plus définis par les seuls hommes mais par l'ensemble des individus, individus composant la société. Dans ce sens, le féminisme radical fonctionne à la fois comme critique de la société patriarcale, tout en assumant une fonction d'expérimentation de nouveaux rapports sociaux qui passent par le développement de solidarités entre femmes.

Le féminisme est une politique, radicalement révolutionnaire, car elle ne se contente pas d'exiger la participation égalitaire des femmes à la société existante mais requiert la refonte des structures de celle-ci, structures économiques d'une part, structures socio-culturelles d'autre part, dans une redistribution complète des priorités. Cette politique étend ses effets jusque dans les actes les plus simples de la vie quotidienne — qu'il faut cesser de considérer comme privés car ils sont sociaux — : dormir, boire, manger, aimer, habiter, éduquer, travailler, jouer, parler [...] C'est là aussi qu'elle commence, dans un lent mais obstiné travail d'effritement ou d'éclatement⁵.

Ceci permet de soulever la question de l'autonomie comme composante essentielle du mouvement des femmes, tant l'autonomie organisationnelle que l'autonomie politique. Car, parler d'existence d'un mouvement des femmes comme mouvement social réel ou potentiel ne prend son sens que par la définition d'un enjeu social qui lui soit propre. Comme le souligne Christine Delphy, l'autonomie organisationnelle n'est que la précondition de l'autonomie. Dans son analogie avec le mouvement noir américain, elle démontre comment la définition des objectifs d'un mouvement est intimement liée à ses composantes et que la prise de conscience de l'oppression constitue le premier pas de la lutte contre cette même oppression :

Donc, le premier moment de révolte ne peut consister à entamer la lutte mais doit au contraire consister à *se découvrir opprimée*, à découvrir l'*existence* de l'oppression. L'oppression est découverte d'abord *quelque part*. Dès lors son existence est établie, certes, mais non son *étendue*. C'est à partir de la preuve qu'elle existe qu'on la cherche ensuite ailleurs, ici, là, en progressant de proche en proche. La lutte féministe consiste *autant* à découvrir les oppressions inconnues, à voir l'oppression là où on ne la voyait pas, qu'à lutter contre les oppressions connues. Peut-être, sûrement même, ceci n'est-il pas évident; peut-être faut-il l'avoir vécu pour comprendre cette dynamique, pour comprendre à quel point est fautive la représentation de la libération comme simple *lutte* en ce qu'elle implique une vision de l'oppression comme une carte aux points dûment recensés, aux contours exactement délimités, carte sur laquelle il ne s'agirait plus que d'avancer, de gagner des victoires. Bien au contraire, la libération consiste d'abord à *élaborer* cette carte, car plus on avance, plus on réalise que les contours de ce territoire sont flous et éloignés⁶.

C'est à ce niveau qu'il faut saisir l'importance qu'ont prise les groupes de « consciousness raising » dans l'émergence d'une conscience féministe. Et c'est probablement au mépris, hérité de la gauche, d'une telle pratique qu'on peut attribuer une grande partie des difficultés du mouvement des femmes au Québec de saisir les enjeux sociaux qui accompagnent ses pratiques. L'expérience du féminisme italien en particulier a bien

4. Alain Touraine, *Production de la société*, p. 359.

5. Françoise Collin, « Pour une politique féministe, fragments d'horizon », *Cahiers du Grif*, n° 6, p. 68.

6. Christine Delphy, « Nos amis et nous », *Questions féministes*, n° 1, p. 30 (souligné dans l'original).

montré que le « moment politique » ne passait pas exclusivement par l'analyse et la réflexion, mais aussi par le fait d'être « entre femmes »⁷.

Mais cette pratique de l'auto-conscience, cette découverte des multiples facettes de l'oppression, rendent nécessaire la poursuite du fonctionnement non-mixte des organisations de femmes, c'est-à-dire la prise en charge par les femmes elles-mêmes de leurs luttes.

La non-mixité était la condition logique et historique de la lutte contre la haine de soi. Les faits *concrets* — l'histoire concrète de la lutte et des noirs et des femmes — comme les implications *logiques* de la proposition que la libération des opprimés est d'abord, sinon seulement, l'œuvre des opprimés, amènent à la même conclusion : les oppresseurs ne sauraient jouer le même rôle dans les luttes de libération que les opprimés⁸.

C'est également à partir de cette réflexion qu'il est possible de resituer et de comprendre la signification de l'autonomie politique du mouvement des femmes. Celle-ci s'est manifestée principalement par le développement de pratiques alternatives ce qui signifie une rupture définitive avec la vision émancipatrice de la lutte à laquelle se limitent trop souvent les organisations mixtes ou encore les organisations féminines traditionnelles. C'est en posant le mouvement comme « mouvement de libération », en refusant de limiter nos luttes à celles pour une réforme, puis une autre, en choisissant de changer la vie, notre vie, ici et maintenant, que se développe la véritable autonomie du féminisme, que le mouvement se pose d'emblée comme composante du champ socio-politique, comme mouvement social.

3. LA SOCIOLOGIE DU MOUVEMENT SOCIAL ET LES LUTTES SOCIALES

Toutefois, la sociologie des mouvements sociaux pose le problème du rapport entre la sociologie — et les sociologues — et le mouvement social. Comment comme sociologue, est-il possible non seulement d'appréhender les mouvements sociaux mais de contribuer à leur progression ? Touraine nous propose l'intervention sociologique. Qu'en est-il au juste et quelle perspective de recherche cette intervention rend-elle possible ?

Cette méthode de l'intervention sociologique passe essentiellement par la constitution d'un groupe témoin ou de divers groupes témoins reflétant avec le plus d'exactitude possible les composantes internes du mouvement social. À partir de cela, il s'agit de faire en sorte que le groupe « reproduise » le mouvement social, c'est-à-dire que la dynamique interne du groupe témoin, dont la composition est définie par la, le sociologue, doit refléter l'ensemble des problèmes du mouvement. Finalement le groupe ne doit pas être laissé à lui-même mais toujours être placé en situation de représentation du mouvement social. Pour amplifier ce phénomène le groupe témoin est mis en présence de l'adversaire social, appelé groupe de confrontation.

De là on peut délimiter deux phases de l'intervention sociologique. La première est celle de l'autoanalyse où le groupe est confronté à la pratique du mouvement, dans un processus d'analyse des documents produits par le mouvement. Par ailleurs et dans une deuxième phase, celle de l'autointerprétation, le groupe sera confronté à l'analyse de la, du sociologue et à la qualité de sa « conversion » on pourra juger du niveau atteint par le mouvement social⁹.

7. Voir à ce sujet, l'article très intéressant de Maria Gabrielle Frahotta, dans *l'Italie au féminisme*, p. 223-231.

8. Christine Delphy, *op. cit.*, p. 29 (souligné dans l'original).

9. Cette interprétation est fondée sur le séminaire de 3^e cycle d'Alain Touraine à l'École des hautes études en sciences sociales durant l'année scolaire 1977-1978. On pourra en retrouver certains éléments dans *la Voix et le regard*.

Cette méthode nous paraît faire problème à deux niveaux principalement. D'une part, il faut interroger sur la pertinence et la possibilité de reconstituer le mouvement social en laboratoire, par le biais de la constitution d'un groupe reflet de ce mouvement en dehors du champ de son déploiement, pour les bienfaits de la recherche sociologique. D'autre part, dans la problématique tourainienne le mouvement social apparaît comme le seul produit de l'intervention de la, du sociologue en ce sens qu'il tire en grande partie son existence de sa « conversion » à l'interprétation du système d'action historique fourni par la, le sociologue, sorte de *deus ex machina* qui possède le pouvoir de tirer de la noirceur les enjeux sociaux. Plus particulièrement en ce qui concerne les femmes, cette méthode semble assez inappropriée pour rendre compte d'une des principales vitalités du mouvement, c'est-à-dire sa diversité, et ce type particulier de coexistence de divers niveaux de prise de conscience¹⁰.

Ceci nous amène à aborder un deuxième aspect du rapport des sociologues au mouvement social et plus particulièrement au mouvement des femmes. Nous est-il possible en tant que femmes sociologues d'éviter le double piège de la recherche militante ou de la recherche technicienne, sans pour autant tomber dans le piège du ghetto académique¹¹ ?

Car il ne faut pas se le cacher : on assiste depuis quelques années à la délimitation du « champ femme » à l'intérieur de chacune des disciplines principalement en sciences humaines qui ont permis à plusieurs d'entre nous de démarrer une carrière académique ou de la réorienter. Sans remettre en cause la sincérité des individus concernés, il faudrait pourtant s'interroger sur deux phénomènes. Quelle contribution cette prise en charge académique de thèmes « féministes » a-t-elle apportée à la lutte des femmes et quel a été l'effet de cette contribution du « champ femme » sur l'évolution de chacune des disciplines ?

En ce qui concerne la première question, le colloque qui s'est tenu en mai 1978 à l'appel du groupe interdisciplinaire d'étude et de recherche sur la condition féminine, a mis en évidence la distance importante qui existe entre les femmes des groupes militants et celles des institutions, qu'elles soient étatiques ou universitaires. En ce qui concerne le deuxième problème, force est de constater que les sciences sociales sont restées, à l'exception du « champ femme » fortement dominées par la pensée patriarcale ; le « champ femme » est perçu comme un champ disciplinaire de deuxième ordre dans lequel on a tendance à enfermer les femmes universitaires et qui sert de soupape de sûreté face à une remise en cause de plusieurs scientifiques par la révolte des femmes.

Ce que les féministes ont inventé pendant des années dans la marginalité et sans éclat, brisant des résistances inouïes, d'autres aujourd'hui le font à l'abri des universités, des ministères, des partis, du syndicat, des journaux. La question des femmes est devenue une profession comme une autre, assortie d'une rentabilité financière, électorale ou honorifique¹².

Il nous semble plutôt que le regard le plus adéquat qu'on puisse porter sur le mouvement des femmes soit celui de la sympathie active, c'est-à-dire de l'implication critique dans le mouvement. Une analyse adéquate du mouvement des femmes ne peut que provenir de l'intérieur de celui-ci sans pour autant se transformer en discours idéologique. Non pas qu'il faille codifier la juste ligne féministe, mais plutôt réfléchir sur les pratiques passées afin d'empêcher que le mouvement soit enfermé dans des catégories que d'autres auront construites pour lui.

10. Ces critiques restent extrêmement partielles. Une critique plus détaillée a déjà été produite par Pierre Hamel et Jean-François Léonard, *op. cit.*, principalement p. 125-134.

11. Une excellente analyse de ce dilemme, qui reste malheureusement sans réponse, se retrouve dans l'article de Danielle Lafontaine « La recherche scientifique et la cause des femmes » paru dans *Femmes et politique*, p. 119-135.

12. Françoise Collin, « Au revoir », *Cahiers du Grif* n°s 23-24, p. 12-13.

La récupération commence non pas quand les idées ou les termes féministes sont utilisés, mais quand ils le sont pour être «retournés à l'envers», quand ils sont utilisés contre les objectifs du mouvement ou le mouvement lui-même. Les problèmes qui sont liés au développement du mouvement, il faut donc qu'ensemble nous examinions comment ils sont historiquement survenus [...] car c'est par la réécriture permanente de l'histoire, par le vol de nos acquis, que notre avenir est menacé¹³.

Bien plus que d'un problème de sociologie des mouvements sociaux, il reste encore à laisser respirer les mouvements sociaux.

RÉSUMÉ

En quoi la sociologie des mouvements sociaux permet-elle d'analyser le mouvement des femmes? À partir d'une réflexion sur les problématiques développées par Manuel Castells et surtout Alain Touraine, cet article tente de cerner à la fois la notion de mouvement social et de l'appliquer à la réalité du mouvement féministe. Mais l'interrogation s'élargit au rapport qu'entretient la sociologie, et plus particulièrement la sociologie des mouvements sociaux, avec les luttes sociales. La sociologie se nourrit-elle des luttes sociales ou permet-elle d'en approfondir le contenu? Peut-on codifier les pratiques sociales sans les occulter, du moins en partie?

SUMMARY

In what measure does the sociology of social movements make it possible to analyze the women's movement? On the basis of reflections on analytical models set up by Manuel Castells and especially by Alain Touraine, this article attempts to outline the notion of social movements and to apply it to the reality of the feminist movement. This analysis is broadened, however, to include the relationship which sociology, and particularly the sociology of social movements, entertains with social struggles. Does sociology feed on social struggles or does it make it possible to go deeper into the understanding of their contents? Is it possible to codify social practices without at least partially obscuring them?

RESUMEN

De que manera la sociología de los movimientos sociales permite analizar el movimiento de las mujeres? Partiendo de una reflexión sobre las problemáticas desarrolladas por Manuel Castells y sobretodo por Alain Touraine, este artículo trata al mismo tiempo de delimitar la noción de movimiento social y de aplicarla a la realidad del movimiento feminista. Pero la pregunta se extiende a la relación que mantiene la sociología, y más particularmente la sociología de los movimientos sociales, con las luchas sociales. La sociología se nutre de las luchas sociales o permite profundizar el contenido de esas luchas? Se puede codificar las prácticas sociales sin ocultarlas, por lo menos en parte?

13. Christine Delphy, «Libération des femmes, an dix», *Questions féministes*, n° 7.